

TARKETT CHOISIT VEOLIA POUR ACCÉLÉRER SA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN FRANCE

Paris, le 20 avril 2016

Le Groupe Tarkett, un leader mondial des solutions de revêtements de sol et surfaces sportives, vient de choisir Veolia pour l'accompagner dans l'accélération du déploiement de son programme ReStart[®], filière de collecte et de valorisation des revêtements de sol mise en place depuis 2010. Dans le cadre de ce programme, Veolia assure la collecte et le tri des chutes de pose de revêtements de sol souples auprès des professionnels du bâtiment, clients de Tarkett. Ces revêtements collectés sont recyclés au sein des sites de production Tarkett.

Cette collaboration porte sur l'ensemble du territoire français et des perspectives de développement sont envisagées pour d'autres matériaux et périmètres géographiques.

En 2015, Tarkett a adapté son programme ReStart[®] pour proposer un service de recyclage plus compétitif et complet aux acteurs du bâtiment, avec l'ambition de multiplier par cinq à l'horizon 2020 les volumes de chutes de revêtements de sol collectés et valorisés pour le marché français.

Veolia, acteur de référence du recyclage et de la valorisation des déchets, contribue à l'augmentation des quantités de produits collectés et triés, et ainsi à la croissance du programme ReStart[®]. Le Groupe Veolia offre un matériel de collecte mieux adapté aux professionnels du bâtiment et un maillage fort du territoire national fondé sur ses infrastructures existantes.

Ce partenariat est une première référence pour l'activité Recyclage & Valorisation des déchets de Veolia en France lié à la gestion des retours de catégories de produits pour les professionnels du bâtiment.

« Depuis plusieurs années, Tarkett s'est engagé dans la transition vers une économie circulaire en appliquant les principes Cradle to Cradle[®] à l'ensemble de ses activités. Le programme de collecte et de recyclage ReStart est ainsi un des piliers de notre engagement en faveur du développement durable, depuis l'éco-conception jusqu'à la réutilisation. Ce partenariat avec Veolia nous permet d'offrir à nos clients un meilleur service de collecte et de recyclage, tout en augmentant les volumes et la qualité des ressources recyclées dans nos revêtements de sol. Cette collaboration illustre la capacité du secteur privé à proposer des solutions au service d'une croissance économique durable » explique Remco Teulings, Président de la division EMEA de Tarkett.

« Notre collaboration avec le Groupe Tarkett illustre la complémentarité de nos expertises pour développer une boucle fermée d'économie circulaire à l'échelle d'un secteur d'activité. Nous sommes fiers d'accompagner Tarkett dans le déploiement d'une filière qui permet de substituer la matière première recyclée à la matière première vierge dans la fabrication de nouveaux revêtements de sol. L'économie circulaire est une dynamique qui permet le développement de nouveaux partenariats entre industriels, en tant que véritable levier de croissance », explique Bernard Harambillet, directeur général de l'activité Recyclage & Valorisation des déchets de Veolia en France.

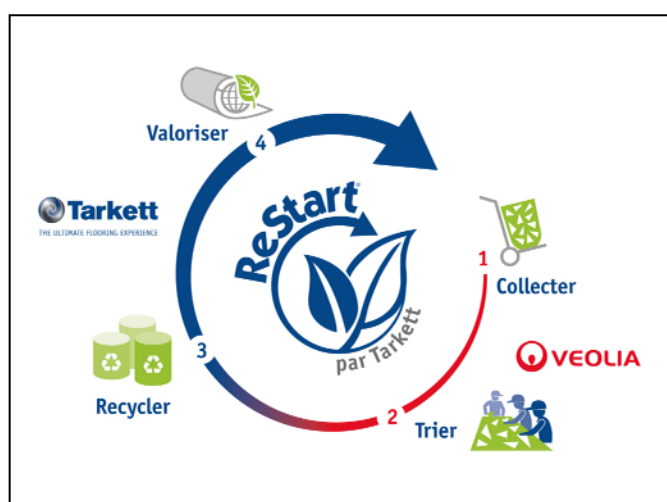
Tarkett et Veolia sont membres du Forum économique mondial et du réseau Economie Circulaire 100 au sein desquels les deux sociétés sont engagées dans de nombreux projets et échanges afin de promouvoir le développement de l'économie circulaire à l'échelle mondiale.

Les principales étapes du programme ReStart® de Tarkett

1. Collecte des chutes de pose de revêtements de sol vinyle et linoléum sur les chantiers ou auprès de tous les intervenants du bâtiment (entreprises de pose, entreprises générales et de négoce, etc.) par Veolia.
2. Tri au sein des centres Veolia, pour garantir la qualité des chutes avant leur réintégration dans le processus de fabrication de nouveaux revêtements.
3. Recyclage et valorisation de la matière au sein des sites de production Tarkett du Luxembourg (Clervaux), d'Italie (Narni) et de Suède (Ronneby) pour fabriquer de nouveaux revêtements de sol de qualité.

Tarkett et Veolia assurent la traçabilité des chutes de sols collectées et triées pour l'ensemble des professionnels du bâtiment ayant intégré la filière ReStart®.

Le programme ReStart® de Tarkett a devancé les exigences de la réglementation européenne, qui implique la valorisation de 70 % des matières à l'horizon 2020 pour les acteurs du bâtiment (article 11 de la Directive Européenne 2008/98/CE).



À propos de **Tarkett** : Avec un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros en 2015, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 12 000 collaborateurs et 34 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé en faveur du développement durable, le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation et promeut l'économie circulaire. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémorique : TKTT). www.tarkett.com

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 174 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2015, le groupe Veolia a servi 100 millions d'habitants en eau potable et 63 millions en assainissement, produit 63 millions de mégawattheures et valorisé 42,9 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 25 milliards d'euros. www.veolia.com

Contact Presse

Relations Presse Groupe Veolia

Laurent Obadia – Sandrine Guendoul
Stéphane Galfré – Marie Bouvet
Tél. : +33 (0)1 71 75 17 50
Port. : +33 (0)6 22 24 48 21
marie.bouvet@veolia.com

Relations Presse Tarkett

Tarkett Groupe - Véronique Bouchard Bienaymé communication@tarkett.com
Brunswick tarkett@brunswickgroup.com Tél. : +33 (0) 1 53 96 83 83
Tarkett France : Delprat relation presse - Clara Serre & Marie Grolleau
Tél. : +33 (0) 1 71 70 38 38
clara@relationpresse.com marie@relationpresse.com